

**LE RÔLE DE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LE
DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE**

**PRÉSENTÉ PAR LE FORUM DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE
L'ENVIRONNEMENT DE L'UQAM**

**DANS LE CADRE DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET
DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS**

**JUIN 2007
MONTRÉAL**

LE FORUM DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT DE L'UQAM

Présentation du groupe et des auteur(e)s

Le Forum de l'Institut des sciences de l'environnement (ISE) est une plate-forme de discussion et d'action créée en 2002 par des étudiantes et étudiants à la maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM. Ce regroupement d'étudiant(e)s, de professeur(e)s, de chargé(e)s de cours et d'employé(e)s associé(e)s à l'ISE, vise à catalyser la mise en œuvre de projets, à favoriser l'implication des membres, ainsi qu'à concrétiser les principes véhiculés au sein de l'ISE. Considérant que les membres de l'ISE proviennent de domaines d'études divers, le Forum se veut une tribune qui reflète cette diversité et qui fait la promotion d'une approche interdisciplinaire en environnement.

Le Forum agit donc sur trois fronts : *réflexions, débats et actions*. Par le biais de sous-comités, différents dossiers et problématiques sont abordés. Plusieurs groupes ont été actifs depuis la création du Forum, dont ceux travaillant sur la campagne Recto-Verso, sur le verdissement du pavillon Président-Kennedy, ou encore, celui s'occupant de la distribution de nourriture biologique et de lombricompostage. Aussi, des étudiant(e)s du Forum ont déposé un mémoire lors de la consultation publique sur le *Plan de développement durable du Québec* en 2005. Enfin, le Forum établit des liens avec différents groupes oeuvrant en environnement, notamment en appuyant leurs actions par des prises de positions lors de communiqués ou déclarations.

Dans le contexte actuel de la situation de l'agriculture au Québec et à la suite de la création de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, le Forum souhaite partager sa vision sur l'agriculture urbaine, un aspect important et souvent peu abordé de l'agriculture. Le Forum constate le sérieux des enjeux et des défis de l'agriculture au Québec et salue la décision du gouvernement de se pencher sur la question par la tenue de cette commission. Le Forum invite le gouvernement à aller de l'avant et à profiter de cette période de réflexions afin de redéfinir sa conception de l'agriculture. Le Forum encourage une réorientation du système agroalimentaire qui bénéficiera davantage aux agriculteurs, aux consommateurs, ainsi qu'à leur santé et à leur environnement.

Comité de rédaction

Annie Béliveau, Écologue,
Kathleen McMeekin, Écologue,
Colin Lafleur, Scientifique de l'environnement,
Antoine Trottier, Biologiste,

Et étudiant(e)s à la Maîtrise en Sciences de l'Environnement de l'UQAM

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DES AUTEUR(E)S.....	1
1. INTRODUCTION	3
1.1. PROBLÉMATIQUE	3
1.2. QU'EST-CE QUE L'AGRICULTURE URBAINE ?.....	4
1.3. DÉFINITION	4
2. LES BIENFAITS DE L'AGRICULTURE URBAINE	5
2.1. CAPITAL SOCIAL	5
<i>Un loisir populaire.....</i>	<i>5</i>
<i>Un apprentissage</i>	<i>6</i>
<i>Un esprit de communauté.....</i>	<i>6</i>
2.2. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE.....	7
2.3. VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE.....	8
<i>Le maintien de la biodiversité.....</i>	<i>8</i>
<i>Le verdissement pour lutter contre la pollution et les îlots de chaleur</i>	<i>8</i>
<i>Conservation de l'énergie et lutte contre les changements climatiques.....</i>	<i>9</i>
<i>Récupération des matières résiduelles organiques et compostage.....</i>	<i>9</i>
<i>Aires tampons pour la réduction des eaux de ruissellement</i>	<i>10</i>
3. DES EXEMPLES D'INITIATIVES À ENCOURAGER.....	11
3.1. LE RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES PROJETS D'AGRICULTURE SOUTENUE PAR LA COMMUNAUTÉ.....	11
3.2. LE PROGRAMME « CONSOMMATION INSTITUTIONNELLE RESPONSABLE »	13
3.3. LES MARCHÉS PUBLICS	14
3.4. LES JARDINS COLLECTIFS.....	15
4. RECOMMANDATIONS	18
RÉFÉRENCES	19

1. Introduction

1.1. Problématique

Les enjeux à l'origine de conflits sociaux autour de l'agriculture et l'agro-alimentaire au Québec ne datent pas d'hier. En 1976, dans un des premiers travaux de synthèse de l'histoire de l'agriculture au Québec, Colette Chatillon faisait ressortir qu'au 19^e siècle les habitants du Haut-Canada se mobilisaient contre les monopoles exercés sur la propriété des terres et l'approvisionnement en matériel et en outils (Chatillon, 1976). À une échelle globale vers la fin du 20^e siècle, A. V. Krebs - Directeur du *Corporate Agribusiness Research Project* - décrivait ainsi l'agro-industrie au cœur de la mondialisation:

La nourriture n'est plus considérée avant tout comme un moyen d'entretenir la vie. [...] pour ceux qui cherchent à contrôler notre approvisionnement alimentaire, elle est devenue plutôt une importante source de profit, un levier économique, une forme de monnaie, un outil de politique internationale, un instrument de pouvoir - une arme!

- A.V. Krebs, 1992, dans Millstone et Lang, 2003

En ce début de 21^e siècle, une commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire québécois offre la possibilité d'articuler une vision intégrée à la lumière d'enjeux charnières qui persistent ou se profilent à l'horizon. À titre d'exemple, mentionnons au passage les débats couramment soulevés par l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés (OGM), la déforestation et la perte de biodiversité, la pollution par l'usage massif d'engrais et de pesticides, les diverses atteintes à la santé humaine, les émissions de gaz à effet de serre entourant le mouvement transfrontalier de produits agricoles, la dégradation des sols et des réserves d'eaux, le gaspillage et enfin, la concentration des pouvoirs accordés à quelques compagnies multinationales sur la production et la distribution des aliments parfois au détriment d'une éthique sociale et environnementale.

Ces enjeux deviennent l'amorce d'une vision incarnée par différents modèles agricoles et agro-alimentaires, dont le réseau québécois d'agriculture soutenue par la communauté (ASC), les jardins collectifs, les marchés publics et les programmes d'approvisionnement responsable des certaines institutions. À différents égards, ces derniers cadrent dans la conception d'innovation sociale, définie par le sociologue J. M. Fontan :

Une action permettant la création de nouvelles structures sociales, de nouveaux rapports sociaux, de nouveaux modes de décision. Cette action [...] naît d'une prise de conscience des transformations à apporter dans la société. Elle s'enracine dans la mesure individualisée, puis collectivisée, de l'écart entre une situation [...] jugée inacceptable ou insatisfaisante et une souhaitée ou désirée.

- Fontan, 1998, dans Rochette, 2004

Il est alors envisageable de croire que par l'importance accordée à des projets innovateurs, l'avenir de l'agriculture et de l'agro-alimentaire québécois sera à l'image des propos et des actions de ceux et celles qui entrevoient des solutions aux principaux enjeux sociaux, économiques et environnementaux se révélant suite à l'industrialisation et la mondialisation de ces deux sphères d'activité.

1.2. Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ?

De l'expression « agriculture urbaine » semble se former une contradiction. Comme le suggèrent la plupart des dictionnaires, la ville se définit comme une agglomération relativement concentrée dont les activités de la population sont tournées vers l'industrie, le commerce, les affaires et l'administration, ce qui tranche nettement avec le caractère vaste et bucolique généralement rattaché à l'agriculture. L'agriculture urbaine est tout de même une réalité datant de l'âge de bronze, où à l'époque des jardins étaient cultivés dans les enceintes des cités pour subvenir aux besoins des citadins (Pedneault et Grenier, 1996).

De nos jours, l'agriculture urbaine est non seulement une pratique répandue, mais est également assez bien documentée et étudiée (Sénécal et Reyburn, 2004). Son expansion est grandement attribuable à des initiatives d'organismes internationaux venant en aide aux citoyens des pays en développement, où les différentes formes d'agriculture urbaine jouent un rôle vital pour la sécurité alimentaire des citadins. Dans une moindre mesure, la population en marge ou défavorisée des villes industrialisées bénéficie des mêmes avantages pour ce qui est de la sécurité alimentaire à travers l'agriculture urbaine. De plus, on lui reconnaît aussi son apport dans les sphères environnementale et sociale de la ville (Boulianne, 1999).

Au Québec, l'agriculture dans les régions rurales ne permet plus de subvenir aux besoins des populations urbaines sur le plan de la diversité alimentaire (Bhatt et Kongshaug, 2005). Les agriculteurs, pour des raisons économiques évidentes, se sont tournés vers une agriculture de type industriel, soit des monocultures à haut rendement qui ne procurent pas une diversité alimentaire suffisante pour toute la population. Les habitants des villes n'ont d'autre choix que d'aller vers le marché de l'alimentation, qui offre des fruits et légumes transportés sur de grandes distances, ce qui coûte cher, pollue et réduit la qualité des aliments (Bhatt et Kongshaug, 2005). Cette apparente incohérence entre « agricole » et « urbain » s'efface donc assez rapidement quand on tient compte des nombreux avantages de la proximité entre le producteur et le consommateur que procure cette l'agriculture urbaine.

1.3. Définition

Dans un sens restrictif, l'agriculture urbaine se définit strictement par la production d'aliments en ville (Nugent, 1997). Dans le présent document, nous considérons

l'agriculture urbaine dans un sens plus large, c'est-à-dire comme l'ensemble des activités produisant, manufacturant et mettant en marché des aliments et des combustibles pour les besoins des populations métropolitaines (Smit, 1996). Elle inclut entre autres l'élevage, la culture maraîchère, fruitière, d'herbes aromatiques et médicinales, ainsi que leur transformation et leur vente (Boulianne, 1999). Par ailleurs, les frontières géographiques de l'agriculture urbaine ne sont pas nettes, elles englobent toute activité agricole en ville (intra-urbaine), dans sa périphérie (péri-urbaine) de même que les associations et partenariats de citoyens avec des agriculteurs en milieu rural (urbaine-rurale) (Bhatt et Kongshaug, 2005).

2. Les bienfaits de l'agriculture urbaine

Selon un rapport de l'ONU (2007) portant sur l'urbanisation, en 1950, 30 % de la population mondiale vivait en ville, la moitié y vit en 2007 et 60 % y vivra en 2030. Au Québec comme ailleurs, le ratio entre citoyens et citoyens ruraux s'accroît continûment. Nous entrons dans une ère où les problèmes urbains prendront de l'ampleur et toucheront une part grandissante de la population. Il est donc essentiel, dans l'étude de la situation agricole au Québec, d'analyser le rapport entre les citoyens et l'agriculture. L'agriculture urbaine mérite d'être valorisée par diverses mesures, car elle peut contribuer à accroître significativement la qualité de vie des Québécois. Elle constitue un capital social, accroît la sécurité alimentaire de ses habitants et contribue à protéger l'environnement.

2.1. Capital social

Comme discuté précédemment, l'agriculture urbaine désigne autant la production d'aliments en ville qu'en sa périphérie, lorsque distribuée à travers des réseaux liant directement producteurs et consommateurs. Sous ces deux formes, l'agriculture urbaine comporte de nombreux avantages socio-économiques pour la population québécoise.

Un loisir populaire

La production d'aliments en ville constitue un loisir prisé. Le jardinage est une activité agréable, voire apaisante; et, le potager qui en résulte est en soi un lieu propice à la détente. De plus, l'environnement urbain se trouve généralement embelli par ces pratiques. Le simple fait de cultiver son jardin ou de posséder un pommier sur son terrain est en tant que tel de l'agriculture urbaine, mais les espaces pouvant être consacrés au jardinage sont rares dans les grandes villes. Par exemple, dans certains quartiers de Montréal, la période d'attente prévue pour accéder à un lot dans un jardin communautaire peut atteindre plusieurs années. Certains citoyens s'approprient toutes sortes d'endroits, parfois minuscules, où ils y font pousser leur jardin : arrière-cour, pourtour d'arbres publics, balcons, etc. Cela démontre un attachement à cette activité (Paquette, 2002).

Un apprentissage

On assiste aujourd'hui à un accroissement du nombre de consommateurs qui n'ont aucun lien avec la campagne, son mode de vie et l'agriculture qui s'y pratique. Les problèmes actuels du secteur agricole sont, ne serait-ce qu'un peu, liés à l'inconscience des consommateurs quant aux réalités de la production agricole.

Lorsque l'agriculture est enseignée en ville, les jardiniers peuvent en retirer divers apprentissages. D'abord, ils peuvent comprendre davantage comment poussent leurs aliments : quoi pousse comment et quand, quels en sont les difficultés, etc. Étonnamment, ces concepts peuvent être abstraits pour des gens vivant depuis longtemps dans un milieu très urbanisé. Deuxièmement, il y a prise de conscience quant à la diversité, la qualité et la fraîcheur des aliments. À l'heure où notre nourriture provient des quatre coins de la planète, nombreux citoyens n'ont jamais goûté d'aliments aussi frais. Cet apprentissage a de la valeur car il contribue à sensibiliser le consommateur à faire de meilleurs choix pour sa santé, pour l'économie agricole locale et pour l'environnement de sa région en développant un intérêt pour les aliments locaux, cultivés de façon plus naturelle.

Sachant qu'environ un quart de la population québécoise vit dans la grande région de Montréal, il apparaît essentiel d'amener les citoyens à reprendre contact avec la réalité dans laquelle sont produits les aliments qu'ils consomment. Le fait de rapporter une part de la production alimentaire au sein des villes et d'aider les citoyens à être plus conscients de la provenance des aliments est un moyen de susciter des changements dans les habitudes de consommation. L'agriculture urbaine est donc une manière de retisser des liens entre les citoyens et leur environnement, ainsi que d'éduquer ces derniers quant aux relations qui existent entre une agriculture naturelle à plus petite échelle, la santé humaine et la préservation de l'environnement.

Saviez-vous que...?

Autrement qu'à travers des projets spéciaux, l'enseignement agricole et l'enseignement nutritionnel prennent peu de place dans le curriculum des jeunes québécois. Certains professeurs enseignent de leur propre gré le jardinage en entretenant des jardins-écoles avec leurs élèves. Il existe une certification nommée Verte Brundtland qui reconnaît de telles initiatives ainsi que nombreux autres projets en éducation relative à l'environnement. 790 écoles du Québec y sont inscrites en 2007 (EVB, 2007).

Un esprit de communauté

Vu le manque de terre arable en ville, particulièrement à Montréal, les projets d'agriculture urbaine collective abondent. Le thème rassembleur qu'est l'agriculture urbaine a également mené à des initiatives outrepassant le simple objectif de production d'aliments. Effectivement, de nombreuses organisations, tant gouvernementales (ex : ville de Montréal) que communautaires (ex : *Centraide*, *Santropol*, *Action Communiterre*) soutiennent ou organisent des projets en agriculture urbaine pour

Saviez-vous que ...?

La ville de Rosario en Argentine a vu sa production agricole urbaine se multiplier depuis la crise économique de 2001. La culture d'herbes et de légumes en ville fait plus qu'aider à redresser l'économie, elle amène espoir, solidarité et estime de soi dans les quartiers marginalisés (Centre d'écologie urbaine, 2007).

s'attaquer à des problématiques sociales telles que la pauvreté, l'isolement et l'intolérance. Ces organismes procèdent généralement en créant des jardins servant à la fois de lieu de rencontre entre voisins et de source d'aliments de qualité produits par eux, pour eux. Cela permet de resserrer le tissu social en sortant les gens de l'isolement et en valorisant une mixité des communautés culturelles, des groupes d'âge, des classes sociales, etc. Le renforcement des liens entre voisins ainsi que l'embellissement de leurs espaces se veulent initiateurs d'un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie.

2.2. Sécurité alimentaire

L'agriculture urbaine est une façon de plus en plus reconnue d'accroître la sécurité alimentaire des citoyens.

« La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active. »

- Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale (ONU, 1996)

Au Québec, l'insécurité alimentaire persiste et risque de s'aggraver si elle n'est pas abordée sous toutes ces formes. De nombreux québécois vivent avec une quantité insuffisante de nourriture. Cette forme de précarité est la plus reconnue par les instances gouvernementales et groupes communautaires. Cependant, le Québec est confronté à l'avancée d'une autre forme d'insécurité alimentaire liée au manque d'accès à des aliments de bonne qualité. La consommation élevée de *fast food*, la tendance à manger davantage de produits transformés, insuffisamment de fruits et légumes ainsi que la marginalisation des aliments cultivés naturellement (sans pesticides et fertilisants chimiques) sont des facteurs contribuant à la croissance de l'insécurité alimentaire en ville.

L'agriculture urbaine aide à renverser cette situation en rendant plus accessibles — physiquement et financièrement — des aliments de meilleure qualité (fraîcheur, diversité, de production naturelle), soit par la production en ville ou par des réseaux entre consommateurs et producteurs locaux.

Saviez-vous que... ?

Il existe à Montréal plusieurs groupes dont les objectifs et activités s'inscrivent dans une lutte pour la sécurité alimentaire et la récupération de nourriture. Mentionnons par exemple *People's Potato* à l'Université Concordia et les groupes de *Dumpster Diving* (récupération d'aliments non-périmés dans les poubelles des supermarchés) de l'UQAM et McGill.

2.3. Viabilité environnementale

L'agriculture urbaine constitue un outil efficace pour améliorer la viabilité environnementale des villes. Elle permet le maintien de la biodiversité, la régulation du micro-climat, la réduction des eaux de ruissellement, la récupération de matières résiduelles organiques par le compostage, la conservation de l'énergie et la diminution de la pollution de l'air.

Le maintien de la biodiversité

L'agriculture urbaine contribue à assurer la présence d'une diversité biologique à l'intérieur des villes. La « nature urbaine » est un habitat distinct qui mérite d'être conservé et protégé (Harrison et Davies, 2002). Plusieurs espèces trouvent des conditions de vie adéquates dans les habitats anthropiques (Niemela, 1999). Cependant, comme l'intégration et la communication entre les habitats et les communautés d'espèces y sont souvent très faibles, la fragmentation est un des principaux facteurs de la perte de biodiversité urbaine (Hidding et Teunissen, 2002). Un réseau de jardins et de terres non asphaltées agit comme corridors écologiques bénéfiques au maintien et à la dispersion d'espèces animales et végétales qu'on trouve en ville.

Le verdissement pour lutter contre la pollution et les îlots de chaleur

L'existence de jardins, de parcs et de toits verts a des effets positifs sur la qualité de l'air et le micro-climat urbain. Les villes, avec leur forte concentration de gaz et de matières en suspension ainsi qu'avec une densité de circulation élevée, sont aux prises avec une pollution de l'air importante. Ces dernières ont aussi des climats particuliers — souvent excessivement chauds et humide en été — dus en partie aux nombreuses surfaces artificielles qu'on y trouve (Sukopp et Wurzel, 2003). La diminution des aires végétalisées au profit des aires bétonnées est une des causes de l'effet d'îlot de chaleur urbain, qui crée une différence de température entre la ville et sa campagne avoisinante variant de 5 à 10 ° Celsius. Les impacts des îlots de chaleur sont importants : ils contribuent à la création du smog, font augmenter la quantité d'énergie utilisée pour la climatisation et exacerbent les problèmes de santé reliés aux vagues de chaleur accablantes. Les végétaux, par leur valeur d'albédo (indice de réflexivité) plus élevée que l'asphalte et le béton, absorbent moins l'énergie solaire et la renvoient peu sous forme de chaleur. De plus, l'évapotranspiration et l'ombrage au sol que crée leur feuillage contribuent à adoucir la température de l'air ambiant (Landreville, 2005).

Le bruit et le manque d'esthétisme sont également des formes de pollution nuisant à la qualité de vie et au bien-être des citoyens. Les espaces naturels en milieu urbain contribuent grandement à l'harmonie du paysage et à l'amélioration de la qualité de l'air, tout en procurant un aspect plus ouvert et plus esthétique à la ville. En effet, les feuilles des végétaux des jardins et des espaces verts agissent comme des puits de carbone et séquestrent le CO₂ en plus de filtrer d'autres polluants atmosphériques (Landreville,

2005). Or, la superficie des espaces verts et du couvert arbustif sur l'île de Montréal est inférieure à la moyenne internationale (Conseil régional de développement de l'île de Montréal, 2000). Un verdissement de la ville serait donc souhaitable afin de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur et afin d'y alléger l'atmosphère; la création d'espaces de jardinage devrait être intégrée aux stratégies de verdissement.

Conservation de l'énergie et lutte contre les changements climatiques

Le développement de l'agriculture urbaine est également étroitement lié à une économie d'énergie et à la lutte contre les changements climatiques. Plusieurs travaux font état des distances démesurées parcourues par les aliments avant qu'ils arrivent dans nos assiettes. À travers de nombreuses étapes de production, de transformation et de distribution, les aliments voyageraient en moyenne de 2400 km de la source jusqu'aux

Saviez-vous que... ?

Le mouvement «A 100 miles diet», né à Vancouver en 2005, fait la promotion d'une alimentation basée sur la consommation de produits provenant de moins de 100 miles de distance. Depuis ses débuts, le mouvement prend de l'ampleur et de nombreuses personnes adhèrent à cette idée, cohérente avec leur vision environnementale et sociale (voir le site Internet du mouvement : <http://www.100milediet.org/>)

consommateurs (à titre de comparaison, en 1960, les aliments voyageaient en moyenne 165 km) (Bhatt et Kongshaug, 2005). Le transport des aliments ainsi que leur réfrigération ou leur conservation nécessitent des quantités d'énergie et de pétrole faramineuses. Des aliments produits plus près des zones de consommation et à une échelle plus humaine (par opposition au mode industriel dominant) réduiraient de beaucoup les besoins énergétiques liés à l'alimentation et contribueraient à la

baisse de notre consommation globale d'énergie. L'instauration de microsystemes agricoles en milieu urbain est donc un des moyens qui devrait être privilégié pour lutter contre les changements climatiques puisque l'établissement de jardins constituerait un puits de carbone. Également, la mise en place de jardins sur les toits pourrait aider à réduire la consommation d'énergie en régularisant la température des bâtiments et en diminuant les besoins en climatisation (Nowak et Crane, 2002).

Récupération des matières résiduelles organiques et compostage

Les villes produisent une quantité énorme de déchets organiques. La gestion de ces matières résiduelles pose de nombreux problèmes sociaux, économiques et environnementaux. Au Québec, elle donne lieu à d'importants conflits liés, entre autres, à l'établissement et l'agrandissement des lieux d'enfouissement sanitaire, ainsi qu'aux transferts des déchets d'une région vers une autre (BAPE, 1997, Diallo, 2000).

En 2001, sur les 741 000 tonnes de matières putrescibles (résidus verts et alimentaires) générées à Montréal, seulement 4 % ont été récupérées (CMM, 2004). Selon son plan de gestion des matières résiduelles (adopté en 2004 pour se conformer à la *Loi sur la qualité*

de l'environnement), la Communauté métropolitaine de Montréal a l'objectif ambitieux d'arriver à valoriser 60 % de ses matières résiduelles putrescibles d'ici 2008 (CMM, 2004).

L'agriculture urbaine peut jouer un rôle important dans l'atteinte des objectifs de la CMM liés à la valorisation des matières putrescibles. En effet, davantage de jardins

Saviez-vous que... ?

La ville de Curitiba au Brésil fournit à chaque habitant 55 m² de verdure. La ville a compris que problèmes environnementaux et sociaux vont souvent de paire, et que les solutions doivent avoir une portée englobante. Toutes les semaines, elle organise des trocs où les citoyens échangent leurs ordures récupérables contre des légumes provenant des agriculteurs des environs. Cela est un moyen de s'attaquer à plusieurs problèmes tels que la pauvreté, la pollution et les maladies, la mauvaise alimentation, le manque d'éducation civique et les problèmes de surplus agricoles (Centre d'écologie urbaine, 2007).

communautaires ou domestiques pourraient absorber une plus grande quantité de compost et contribueraient ainsi à réduire la quantité de déchets organiques de la ville. En plus d'être bénéfique pour la fertilité des jardins, la fabrication de compost est un excellent moyen de diminuer la contamination des eaux, des sols et de l'air des sites d'enfouissement (FCQGED, 2003). Enfin, l'agriculture urbaine pourrait également amener une diminution d'autres types de déchets tels que les emballages de produits alimentaires et les styromousses.

Aires tampons pour la réduction des eaux de ruissellement

Dans les régions urbaines denses caractérisées par un haut pourcentage de terrain minéralisé, l'eau des pluies prend le chemin du système d'égout combiné (eaux usées des bâtiments combinées aux eaux de ruissellement) et doit passer par l'usine de traitement des eaux usées. Dans les cas où des systèmes séparés existent, l'eau de pluie est souvent non traitée et est rejetée dans les cours d'eau chargée de divers polluants retrouvés sur les routes. Lors d'une conférence donnée au centre d'écologie urbaine, Mme. Rochette, chercheure à la Chaire d'études sur les écosystèmes urbains à l'Institut des sciences de l'environnement, mentionnait que 95 % du réseau d'égout de la Ville de Montréal est combiné; en cas de pluies abondantes, ce système se retrouve en surverse et une partie du volume d'eau est rejetée sans

Saviez-vous que... ?

Chaque jour, les villes produisent un énorme volume d'eaux résiduelles dont le traitement amène des coûts importants. Pourtant, ces déchets, une fois revalorisés, peuvent devenir de véritables ressources. Par exemple, les capitales mexicaines et péruviennes ont élaboré un système de traitement des eaux usées pour en obtenir des engrais naturels et des eaux pouvant servir à l'irrigation de jardins urbains (CRDI, 2003).

traitement dans le fleuve Saint-Laurent, ce qui a des effets néfastes évidents sur les écosystèmes et sur la qualité de l'eau qui sert à approvisionner les villes en aval. De plus, le traitement des eaux usées est onéreux; à Montréal, on estime le coût de traitement des eaux d'une journée sans pluie à 475 000 \$/jour, et à 1 425 000 \$/jour lors de journées avec précipitations (Landreville, 2005). L'augmentation de surfaces végétalisées permet de réduire ces quantités d'eau de ruissellement puisque celle-ci est absorbée par le substrat des végétaux et sert à renflouer les nappes phréatiques. Parallèlement, des jardins installés sur les toits ont un pouvoir de rétention des eaux de 75 %, qui sont par la suite absorbées par les plantes; le 25 % de l'eau restante est relâchée graduellement dans le système d'égout.

3. Des exemples d'initiatives à encourager

Il existe actuellement au Québec plusieurs projets liés à l'agriculture urbaine. Cette section, décrivant brièvement quatre d'entre eux, vise à illustrer les multiples dimensions de l'agriculture urbaine et également, à faire ressortir la nécessité criante d'un plus grand soutien financier et politique pour ce type d'agriculture.

3.1. Le réseau québécois des projets d'agriculture soutenue par la communauté

De manière générale, Équiterre définit l'agriculture soutenue par la communauté (ASC) comme un lien direct entre des citoyens et une ferme biologique et locale qui permet de partager les risques et les bénéfices associés à l'agriculture.

Des partenariats entre les fermiers et les citoyens ont nécessairement existé depuis les premiers balbutiements de l'agriculture. Le présent mémoire s'intéresse plus spécifiquement à un type d'agriculture contemporain et alternatif à l'agro-industrie. On situe l'origine de l'ASC au Japon où existe depuis 1960 un type de partenariat appelé *teikei*, signifiant « alimentation avec le visage du fermier » (Équiterre, 2006). L'emploi de l'appellation *agriculture soutenue par la communauté* est quant à lui apparu en Suisse dans les années 1980 pour ensuite se répandre en Europe et en Amérique du Nord. Au Québec, c'est seulement en 1995 que l'on a tenté l'expérience avec une première ferme. Depuis, le nombre de partenariat a considérablement augmenté et demeure à ce jour en croissance.

Le partenariat s'articule de manière saisonnière. Au printemps, les ententes sont prises entre les fermes et leurs partenaires pour la saison de livraison de paniers à des points de chute prédéterminés. Sauf quelques exceptions, le partenariat fait une pause pendant l'hiver. Il y a actuellement 350 points de chute dans treize régions du Québec (Équiterre, 2006). Pour ce qui est du contenu des paniers, il varie de six à douze types de fruits, légumes et autres produits biologiques. La fixation des prix constitue une innovation, car en principe ceux-ci sont établis en tenant compte directement de l'équilibre entre la capacité de payer du consommateur et le revenu nécessaire à la ferme. Outre les revenus et les produits, les partenaires en retirent des opportunités d'échange et d'éducation.

Le Réseau ASC a instauré quatre critères de fonctionnement communs aux fermes (Tableau 1); l'agriculture biologique, la production locale, le partage des risques et des bénéfices et la dimension sociale.

- **1^{er} critère** : Les fermes se doivent de faire certifier leurs produits en vertu de la Loi sur les appellations réservées ou être en pré-certification;
- **2^e critère** : Les produits faisant partie des paniers qui sont livrés sont issus d'une production locale;
- **3^e critère** : En échange du partage des risques et des bénéfices avec leurs partenaires, les fermes ont l'obligation de fournir des produits en quantité raisonnable, de diversité et de qualité acceptables;
- **4^e critère** : Les fermes doivent s'impliquer dans le changement de comportements et de mentalités via le dialogue avec ses partenaires.

Tableau 1- Les quatre critères du Réseau ASC (Équiterre, 2006)

Équiterre estime que l'effectif de ses partenaires est passé de 7000, en 2005, à 8200 pour la saison 2006 (Joncas, Lévesque et Murray, 2006). Du côté des fermes participantes, elles sont passées de 7 en 1996 (au début du Réseau ASC), à 107 en 2006. On estime qu'à travers le Québec, environ 24 000 personnes sont ainsi approvisionnées en aliments biologiques (Équiterre, 2006). Quant à la localisation des partenariats, le rapport sur le marché de l'ASC au Québec, déposé en avril dernier, situe l'essentiel du *potentiel de marché* dans les centres urbains et en périphérie (Équiterre, 2007).

Selon les résultats dévoilés lors de l'évaluation annuelle, les fermes participantes et les partenaires¹ semblent satisfaits de leur implication respective au Réseau de l'agriculture soutenue par la communauté. Deux indicateurs généraux témoignent d'un bilan positif du réseau. D'une part, la plupart des partenariats perdurent année après année et d'autre part le nombre de partenariats est en croissance (Joncas, Lévesque et Murray, 2006). Cette fidélité s'explique sans doute en partie par le besoin des participants envers un nouveau modèle viable d'approvisionnement en nourriture engendrant des impacts positifs économiques, sociaux et environnementaux. Il y a un avantage économique autant pour les fermiers, qui ont l'assurance d'écouler leurs produits, que pour les consommateurs, qui ont accès à des produits frais biologiques et bénéficient par le fait même d'une plus grande sécurité alimentaire. Il y a des avantages sociaux des deux côtés du partenariat lorsque l'on privilégie la coopération entre le milieu rural et urbain et entre les citoyens participants. Enfin, d'un point de vue environnemental, des pratiques agricoles soutenables sont mises de l'avant, ce qui contribue à préserver la biodiversité, les écosystèmes et les ressources (Équiterre, 2006).

¹ Dans le Réseau ASC, le terme « partenaire » correspond aux citoyens qui ont des ententes avec des fermes faisant partie du réseau.

À la suite d'échanges avec Isabelle Joncas, agronome et coordonnatrice du Réseau ASC à Équiterre, certaines contraintes se dégagent. Entre autres, les plus petites fermes ne peuvent pas toujours assumer les frais de certification biologique et de suivi, et pour cette raison demeurent à l'extérieur du réseau qui nécessite de davantage de producteurs. La demande de paniers bios est supérieure à l'offre venant des fermes du réseau et plusieurs fermes ont d'ailleurs des listes d'attente. De plus, il y a des personnes et des organismes qui souhaitent accueillir un point de chute, mais qui ne peuvent le faire dû au manque de fermes. En terminant, un autre défi en lien à cette situation est de maintenir l'attention des médias sur la formule pour promouvoir le réseau et accroître le nombre de participants. Ces contraintes et bien d'autres, telles la concurrence provenant des supermarchés et la confusion entourant les différentes appellations (*biologique, naturelle, du terroir, local*), se retrouvent également dans le rapport cité plus haut portant sur le marché ASC au Québec (Équiterre, 2007)

Saviez-vous que ...?

De nos jours, des millions de Japonais sont approvisionnés en aliments par les systèmes *Teikei* - d'où l'ASC tire son origine. Pour en savoir plus, consultez la *Japan Organic Agriculture Association* qui œuvre depuis le début des années 1970 en employant et en promouvant les principes de ce type de partenariat.

En résolvant ces problématiques, un sain développement du Réseau des projets d'ASC permettrait non seulement d'accroître le nombre de partenariats qui correspondent aux valeurs et besoins des participants, mais aussi de participer dans une plus large mesure à l'innovation sociale en matière d'agriculture et d'agro-alimentaire au Québec. Afin d'y parvenir, une fois les préoccupations opérationnelles de première nécessité (ex. : financement et reconnaissance) satisfaites par le fait même, les projets d'agriculture soutenue par la communauté profiteraient grandement d'un plus grand appui de l'État. Ce modèle pourrait ainsi sortir de la marginalité et en tant que *forme d'approvisionnement alternative* « [...] intégrer un mouvement social plus large qui défend une vision globale des valeurs écologiques et sociales de la soutenabilité » (Rochette, 2004).

3.2. Le programme « consommation institutionnelle responsable »

Afin de soutenir l'agriculture locale et périurbaine ainsi que la production d'aliments biologiques, des gestes concrets de grands acteurs institutionnels — qui ont un poids de consommation considérable — sont désirables. Un engagement des institutions favorisant des achats responsables à des producteurs locaux permettrait non seulement d'assurer un réel soutien aux agriculteurs et entreprises d'ici, mais assurerait aux consommateurs un accès à des produits alimentaires sains, frais et naturels.

Le programme *Garderies bios* mis en place par Équiterre est un exemple dont de nombreuses institutions pourraient s'inspirer. Ce programme vise à sensibiliser enfants et

adultes au monde de l'agriculture tout en faisant ressortir ses relations avec la santé et l'environnement. Depuis ses débuts en 2002, ce programme facilite l'approvisionnement des centres de la petite enfance (CPE) en aliments biologiques et locaux. Déjà en 2005, 37 CPE ont créé des liens avec des fermes biologiques locales du réseau ASC. Environ 2000 enfants ont donc eu accès cette année-là à des aliments biologiques cultivés par des fermiers de leur région (Équiterre, 2007).

Un nouveau projet pilote d'hôpitaux biologiques mis en place par Équiterre en est également à ses débuts (Équiterre, 2007). En suivant l'exemple des institutions ayant déjà emboîté le pas en soutenant l'agriculture biologique et locale, d'autres institutions pourraient établir des partenariats avec des fermes de chez nous.

Cependant, pour ce faire, un soutien politique et financier est nécessaire afin d'encourager des politiques d'achats responsables au sein des institutions telles que les garderies, les écoles primaires et secondaires, les hôpitaux, les cégeps et universités et les édifices gouvernementaux.

Saviez-vous que ...?

Vienne, la capitale autrichienne, avec son projet Ökokauf (« acheter vert »), a réalisé un véritable virage environnemental dont Montréal pourrait s'inspirer. Dans les 17 hôpitaux de la ville, 20 000 des 60 000 repas servis quotidiennement aux patients sont entièrement biologiques (Centre d'écologie urbaine, 2007).

3.3. Les marchés publics

Les marchés publics jouent un rôle unique dans la chaîne de distribution d'aliments locaux et frais. Ils sont le lieu de rencontre entre consommateurs et producteurs agricoles, apportant des bienfaits aux deux parties. Les marchés permettent aux fermiers de vendre leurs produits eux-mêmes et donc d'encaisser la marge actuellement prise par les chaînes de distribution, d'établir un contact avec leurs clients et de tisser des liens avec d'autres producteurs des environs. Les marchés profitent aux consommateurs également, car ils sont source d'aliments frais, de provenance et de pratiques agricoles connues. Ils ont toujours existé en complément de l'agriculture; or, depuis la fin des années 70, les marchés disparaissent un à un, particulièrement dans les centres urbains. Ils sont remplacés par les épiceries locales, mais surtout par des supermarchés tenus par quelques compagnies transcanadiennes et américaines.

Il est important de noter que les marchés sont peu nombreux dans les centres urbains, en rapport à leur population. Prenons les trois plus grands centres urbains du Québec, soit Montréal, Québec et Gatineau. Montréal compte 4 marchés publics du haut de ces 2 millions d'habitants. Québec en a trois et Gatineau 6, dont un seul dans son centre-ville. Ces millions d'habitants n'y trouveront certainement pas de quoi se nourrir suffisamment et le manque de marchés prive d'accès les agriculteurs locaux à cet important bassin de population. Ces derniers doivent donc passer par les chaînes de distribution pour vendre leur production.

Il est également important de savoir que les marchés existants ne sont pas que des marchés de producteurs, ni de produits locaux. Les kiosques peuvent être remplis de fruits et légumes d'autres pays et peuvent être vendus par des distributeurs. Il faut donc se poser la question de la justesse du message transmis au consommateur. Une personne achetant au marché s'attend-elle à avoir des produits frais, issus d'une ferme locale, où les profils vont aux producteurs ou s'attend-elle plutôt à une épicerie à ciel ouvert?

Selon M. Jacques Proulx, président de *Solidarité rurale du Québec*, « les responsables des marchés publics doivent demeurer vigilants face à l'usurpation et aux imitations commerciales. Un marché public, ce n'est pas un label, mais un lieu où s'exprime l'identité d'un peuple, d'une localité. Il faut favoriser que le citoyen se réapproprie ces lieux publics où il retrouve l'authenticité des produits et des rapports humains ». (Marchés publics de Montréal, 2007)

Saviez-vous que...?

Il y a un malaise au Marché Jean-Talon lorsqu'on demande à certains marchands lesquels de leurs produits viennent de leur ferme. Certes, on retrouve dans les principaux marchés montréalais quelques agriculteurs qui viennent vendre leur production; cependant, les kiosques abondent de produits venant des mêmes grandes chaînes de distribution qui alimentent les épiceries et restaurants.

3.4. Les jardins collectifs

Depuis son apparition en 1997, le jardinage collectif est en pleine expansion. On estime qu'entre 1997 et 2006 se sont créés de 40 à 50 jardins collectifs en milieu urbain, plus particulièrement à Montréal, mais aussi à Québec, St-Jérôme, Longueuil, Louiseville et dans le Bas-Saint-Laurent (Clermont, 2006; Sénécal et Reyburn, 2004). À Montréal, on y compte 10 organismes porteurs de jardins collectifs, dont le réseau des jardins collectifs de Villeray qui soutient 17 jardins (MQV, 2007) et Action Communiterre dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce qui soutient 19 jardins (Sénécal et Reyburn, 2004).

À Montréal, les jardins collectifs sont souvent confondus avec les jardins communautaires, une initiative citoyenne pour cultiver les terrains vacants de la Ville qui fût appuyée et développée par l'administration municipale dans les années 1970. Les jardins communautaires sont maintenant présents dans au moins 24 municipalités surtout concentrées autour des centres urbains de Montréal et de Québec (Pedneault et Grenier, 1996).

Par ces programmes de jardins communautaires, des jardiniers amateurs se voient accordés par la Ville une surface de culture d'en moyenne 20 m², et ce, à faible coût. Le succès du programme est considérable, ce qui fait que les délais d'attente pour un jardinet peuvent aller jusqu'à quelques années. Les obstacles comme la hausse de la valeur foncière des terrains montréalais et la contamination des sols minent de plus en plus le développement du réseau.

Contrairement au jardinage communautaire, qui est devenu au fil du temps une activité récréative individuelle, le jardin collectif se veut une activité mobilisatrice qui consiste à cultiver en groupe un seul grand jardin selon certains principes dépassant le cadre du simple jardinage (Sénécal et Reyburn, 2004). Selon Action Communiterre, anciennement Éco-Initiatives et organisme fondateur du premier jardin collectif à Montréal, voici ce qui définit dans les grandes lignes les jardins collectifs :

- **Initiative et gestion communautaires :** le jardin collectif est le résultat d'une mobilisation communautaire pour faire face aux besoins exprimés par les milieux. Le contrôle et la gestion demeurent à l'intérieur de la communauté.
- **Structure et mode de fonctionnement collectifs et démocratiques :** un jardin collectif se caractérise par une parcelle partagée, mais non individuellement divisée. Responsabilités, connaissances, travaux et récoltes sont partagés entre les participants. En général, une journée de travail collectif par semaine permet d'instaurer une dynamique collective.
- **Objectifs :** le jardin collectif vise à bâtir une sécurité alimentaire et à favoriser l'*empowerment* de ses participants tout en faisant la promotion de liens plus soutenus avec les communautés culturelles et en contribuant à l'écologie urbaine.
- **Animation :** l'animation assure une dynamique collective de groupe et l'atteinte des objectifs sociaux du projet. Généralement, l'animation se fait par une animatrice rémunérée. Il existe également des jardins avec des animatrices bénévoles, et des groupes où les responsabilités d'animation sont partagées.
- **Des pratiques de jardinage écologique :** dans la grande majorité des cas, les jardins collectifs utilisent des pratiques de jardinage biologique.

(Action communiterre, 2003)

Le cadre d'action des différents jardins collectifs est propre à chaque projet et reflète bien souvent les besoins, la volonté et la créativité de ses participants, dépassant bien souvent le cadre de la susmentionnée définition. Les projets de jardins collectifs sont souvent intégrés à d'autres activités d'organismes communautaires impliqués dans la sécurité alimentaire présents dans le quartier et en sont souvent en fait le fruit. Il n'est donc pas rare de voir associés aux différents jardins des banques alimentaires, des ateliers de

Saviez-vous que...?

L'empowerment, c'est plus que gagner la confiance en soi ou se sentir capable de faire des choses, c'est développer les compétences pour agir en fonction de ses besoins et de ses désirs, et le pouvoir de le faire. C'est à travers les expériences collectives qu'on peut développer ses propres compétences, et c'est la reconnaissance par un collectif qui permet de se valoriser.

(Action Communiterre, 2003)

cuisine communautaire et des tables de concertation sur la sécurité alimentaire (Clermont, 2006). Leurs activités sont soutenues par diverses subventions allouées à court terme par des sociétés caritatives privées et gouvernementales. Les terrains sont habituellement prêtés par un propriétaire privé ou parapublic à l'organisme qui gère le jardin (Sénécal et Reyburn, 2004). Tout de même, ce qui assure la pérennité et qui donne un sens à cette activité, c'est la participation citoyenne qui est toujours en croissance depuis l'apparition des premiers jardins collectifs.

Le réseau des jardins collectifs de Villeray

Une des organisations les plus dynamiques à Montréal est le réseau des jardins collectifs de Villeray, associé à la maison de quartier Villeray. Leurs activités s'étendent sur une foule de champs et supportent d'autres organismes et institutions déjà présents dans le quartier. Par exemple, le réseau offre la possibilité à des écoliers de se familiariser avec la culture d'aliments en potager et la culture de semis pendant l'année scolaire et pendant l'été dans d'autres cadres comme les camps de jours.

Le réseau s'est aussi associé avec des écoles spécialisées accueillant des étudiants ayant des troubles d'apprentissage ou étant aux prises avec un handicap physique ou intellectuel et les aide dans leur démarche de réintégration dans la communauté et dans le marché du travail.

Saviez-vous que...?

Un des groupes pionniers promouvant l'agriculture urbaine en Amérique du Nord est le mouvement *Green Guerrillas* de New-York. Au début des années 1970, ces commandos urbains nettoyaient et plantaient des jardins dans les terrains vacants de la ville et ont par la suite développé le réseau de jardins communautaires de New-York. Maintenant, le groupe ne crée plus de nouveaux jardins, mais développe et assure le bon développement d'environ un millier de jardins à travers tout New-York, donne des conseils de jardinage et défend les jardins communautaires contre la pression foncière. (www.greenguerillas.org)

De plus, le réseau de quartier s'est associé à un HLM du quartier qui a prêté un espace pour un jardin du réseau de jardins collectifs de Villeray, dont des jardiniers du réseau viennent en aide aux personnes âgées dans leurs tâches hebdomadaires.

Finalement, le réseau de jardins collectifs de Villeray a mis sur pied un programme de parrainage d'arbres fruitiers, dans lequel les participants achètent et entretiennent un arbre fruitier dans le quartier. Les horticulteurs du réseau s'occupent de l'achat des arbres et prodiguent les renseignements aux parrains pour leur bon entretien. Jusqu'à maintenant, ce programme a permis de planter pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, kiwis, cerisier et vignes (MQV).

4. Recommandations

Pour faire suite à cet aperçu de la situation des différentes formes d'agriculture urbaine au Québec, voici quelques recommandations qui devraient être prises en compte pour l'avenir de cet aspect important et peu abordé du monde agricole.

- Financer davantage l'ASC de manière à supporter l'organisation de partenariats, la croissance du réseau et les efforts de sensibilisation.
- Adopter des politiques favorisant des programmes institutionnels d'achat d'aliments locaux et de qualité afin d'aider les garderies, écoles primaires et secondaires, hôpitaux, ainsi que les cégeps et universités à effectuer un virage alimentaire santé et plus responsable.
- Inclure un volet éducatif portant sur l'agriculture et l'alimentation dans le curriculum scolaire. Miser sur un enseignement faisant ressortir les relations entre la lutte contre l'obésité et autres problèmes de santé, la consommation d'aliments sains et la valorisation d'une agriculture plus naturelle.
- Valoriser les marchés publics existants.
- Prioriser les kiosques dans les marchés tenus par des agriculteurs locaux.
- Créer de nouveaux marchés, dans des endroits accessibles, capables d'alimenter quartiers ou villes avec des produits frais, locaux et abordables. Les produits du terroir ne doivent pas qu'être des produits de luxe.
- Favoriser les liens entre les diverses manifestations d'agriculture urbaine afin de faciliter la mise en commun de leurs objectifs. Par exemple, mettre en lien la création de marchés d'alimentation et les activités de jardinage urbain comme ceux visant la réinsertion sociale.
- Faciliter le financement à long terme aux organismes voués à la sécurité alimentaire, de sorte que leurs énergies ne soient pas focalisées à la recherche de financement année après année.
- Favoriser les initiatives de décontamination des sols en milieu urbain.
- Prévoir des aires rattachées aux activités d'agriculture urbaine dans les plans d'urbanisme et les intégrer au réseau des autres espaces verts afin de favoriser la circulation de la biodiversité le long de corridors.
- Mettre en place des mesures incitatives à l'implantation de jardins sur les toits lors de la construction de nouveaux édifices et bâtiments.

Références

Action Communiterre. 2004. «Au cœur de notre quartier. Un guide pratique pour le démarrage et l'animation d'un jardin collectif». Disponible sur le site Internet à l'adresse: http://www.actioncommuniterre.qc.ca/french/publication_fr.html. Consulté en mai 2007.

Bhatt, V. et R. Kongshaug. 2005. « Making the edible landscape: A study of urban agriculture in Montreal ». Minimum Cost Housing Group. McGill University. Montréal. 91 pages.

Boulianne, M. 1999. « Agriculture urbaine, Rapports sociaux et Citoyenneté : le cas du jardinage biologique communautaire au Québec et au Mexique ». *Urban Agriculture Notes, City Farmer*. Office canadien de l'Agriculture. Disponible sur Internet à l'adresse: <http://www.cityfarmer.org>. Consulté le 5 février 2007.

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. 1997. « Déchets d'hier, ressources de demain. Le sommaire, rapport de la Commission d'enquête sur la gestion des matières résiduelles au Québec ». 34 pages. Disponible sur le site Internet du BAPE, au <http://www.bape.gouv.qc.ca/>. Consulté en juin 2007.

Centre d'écologie urbaine. Section «Villes Innovantes» Site Internet : <http://www.ecologieurbaine.net/>. Consulté en mai 2007.

Centre de recherches pour le développement international (CRDI). 2003. « Épuration des eaux résiduelles au profit de l'agriculture urbaine ». Principes directeurs pour la formulation de politiques municipales en matière d'agriculture urbaine. No 6. Mars 2003.

Chatillon, Colette. 1976. *L'histoire de l'agriculture au Québec*. Éditions de l'étincelle. Montréal. 125 pages.

Clermont, J.-C. 2006. « Les jardins collectifs, une innovation verte en milieu urbain ». *FrancVert*, le webzine environnemental. 3 (1). Disponible sur le site Internet : <http://www.francvert.org/pages/31dossierlesjardinscollectifsuneinnov.asp> . Consulté le 5 février 2007.

Communauté métropolitaine de Montréal. 2004. Projet de PMGMR – Juin 2004. « Plan Métropolitain de Gestion des Matières Résiduelles ». 81 pages. Disponible sur le site Internet : <http://www.cmm.qc.ca/publications/documentscmm/index.asp>.

Conseil régional de développement de l'île de Montréal. 2000. « Diagnostic environnemental de l'île de Montréal », Forum sur l'environnement, 71 pages.

Diallo, Halimatou Tandéta. 2000. « Dans le cadre d'un développement soutenable et une gestion intégrée des résidus par le principe des 4R-VD, les sites d'enfouissement ont-ils une place à l'aube de l'an 2000 ? » Synthèse environnementale présentée comme exigence partielle au doctorat en sc. de l'environnement de l'UQAM, Montréal, 54 pages.

Équiterre. 2006. « Le Réseau québécois des projets d'Agriculture soutenue par la communauté (ASC) ». Feuillelet d'information.

Équiterre. Site Internet: <http://www.equiterre.org/agriculture/garderieBio/index.php>. Consulté en mai 2007.

Équiterre. 2007. « Le marché de l'ASC au Québec (Agriculture soutenue par la communauté) ». Agri-Réseau. Disponible sur le site Internet : <http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/navigation.aspx?id=71331>. Consulté en mai 2007.

Établissements Verts Brundtland (EVB). Site Internet : <http://www.evb.csq.qc.net/index.cfm/2,0,1666,9457,0,0,html> . Consulté en juin 2007.

Fontan, J.-M. 1998. Innovation sociale et société civile québécoise, Possibles, 22, 3/4, 116-135. dans Annie Rochette. 2004. « La contribution des initiatives collectives à l'instauration d'une consommation domestique soutenable - l'exemple de l'agriculture soutenue par la communauté ». Mémoire présenté comme exigence partielle de maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM, Montréal.

Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets. 2003. « Mémoire sur le projet de Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Montréal ». 15 pages. Disponible sur le site Internet du FCQGED, à l'adresse : <http://www.cam.org/~fcqged/documents/2003/PMGMR%20CMM.pdf>.

Harrison, Carolyn, Davies, Gail. 2002. « Conserving biodiversity that matters: practitioners' perspectives on brownfield development and urban nature conservation in London ». *Journal of Environmental Management* (65): 95-108.

Hidding, Marjan C., Teunissen, André T. J. 2002. « Beyond fragmentation: new concepts for urban-rural development ». *Landscape and Urban Planning* (58): 297-308.

Joncas, Isabelle, Anne Lévesque et Christine Murray. 2006. « Rapport final du sondage ASC: La satisfaction des partenaires en 2006 ». Équiterre.

Krebs, A.V. 1992. *Les sociétés du profit: le livre de l'agro-industrie*.

Landreville, M. et O. Rose. 2005. « Toitures vertes à la montréalaise : rapport de recherche sur l'implantation de toits verts à Montréal ». Centre d'écologie urbaine. 106 p.

Maison de Quartier Villeray. Site : <http://www.mqv.qc.ca/> . Consulté le 28 mai 2007.

Marchés publics de Montréal. 2007. « Marchés publics : authenticité des produits et des rapports humains ». Disponible sur le site Internet : http://www.marchespublics-mtl.com/fr-CA/Acc_MarchesExpress.aspx

Millstone, Erik et Tim Lang. 2003. *Atlas de l'alimentation dans le monde*. Éditions autrement. 127 pages.

Mouvement «100 mile diet». Site Internet : <http://www.100milediet.org/>.

Niemela, Jari. 1999. « Ecology and urban planning ». *Biodiv. and Conserv.* (8): 119-131.

Nowak, David J., Crane, Daniel E. 2002. « Carbon storage and sequestration by urban trees in the USA ». *Environmental Pollution* (116): 381-389.

Nugent, R. 1997. « The Significance of urban Agriculture ». *Urban Agriculture Notes, City Farmer*. Office canadien de l'Agriculture. Site Internet : <http://www.cityfarmer.org> . Consulté le 28 mai 2007.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 1996. « Déclaration de Rome ». Disponible sur le site Internet à l'adresse : <http://www.fao.org/docrep/003/w3613f/w3613f00.htm>. Consulté en juin 2007.

ONU. 2007. « World Population prospects, 2006 revisions ». Disponible sur Internet : http://www.un.org/esa/population/publications/wpp2006/wpp2006_highlights.pdf

Paquette, J. 2002. « Expérience spatiale et bien-être humain, le cas des jardins communautaires montréalais ». *Ethnologies*. 24 (1). p.45-74

Pedneault, A. et R. Grenier. 1996. « Comment créer, animer et gérer un jardin communautaire ». Mouvement pour l'agriculture biologique. 114 pages.

People's Potato. Site Internet : <http://peoplespotato.resist.ca/>. Consulté en juin 2007.

Rochette, Annie. 2004. « La contribution des initiatives collectives à l'instauration d'une consommation domestique soutenable — l'exemple de l'agriculture soutenue par la communauté ». Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM, Montréal.

Senecal, G. et S. Reyburn. 2004. « Le développement de l'agriculture urbaine communautaire à Montréal ». *Environments*. 32 (2). p.1-26.

Smit, J. 1996. « Urban Agriculture, Progress and Prospect: 1975-2005. Cities Feeding People Series ». Report no. 18. IDRC, Canada. Urban Agriculture Notes. City Farmer, Canada's Office of Urban Agriculture. (<http://www.cityfarmer.org/rpt18TOC.html>)

Statistiques Canada 2001. Site Internet: http://www.cdec-cspmr.org/tele/loupe/plateau/Plateau_sociodemo_2.pdf. Consulté en mai 2007.

Sukopp, Herbert, Wurzel, Angelika. 2003. « The Effects of Climate Change on the Vegetation of Central European Cities ». *Urban Habitats*. Volume 1 (1): 66-72.